

## PROJETS LIÉS À L'EAU ET L'AGRICULTURE : COMMENT ÉVITER LES TENSIONS ET LES BLOCAGES ? (II)

Le 24 novembre 2016, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) [1] organisait une [journée exploratoire](#) à Montreuil à destination d'acteurs locaux de divers horizons [2] sur la pratique du dialogue territorial pour « éviter les blocages dans les projets liés à l'eau et l'agriculture ».

Retour sur cette journée riche en enseignements qui visait à :

- Mesurer l'apport du dialogue territorial dans la construction de projet de territoire (notamment sur les zones à enjeu eau : bassins versants, aires d'alimentation de captages) dans l'émergence d'innovations méthodologiques et de pratiques vertueuses.
- Échanger entre néo-praticiens du dialogue territorial (réussites et difficultés à mettre en œuvre des démarches de dialogue territorial, dynamiques déployées in-fine).

### Dialter : Le dialogue territorial pour améliorer les pratiques agricoles

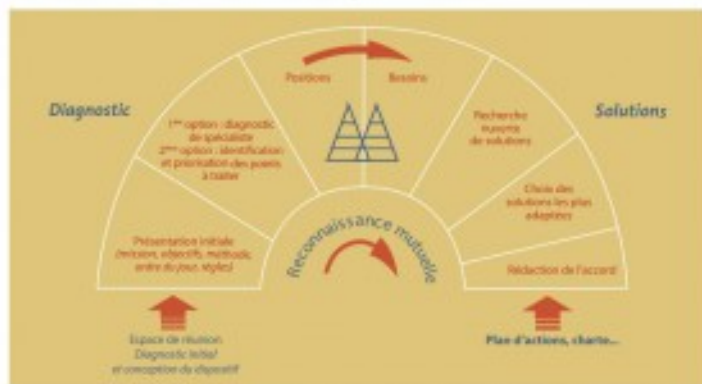
Les démarches de concertation favorisent le dialogue, la construction de diagnostics et de projets partagés, permettant de dépasser certains blocages dans des projets autour de la protection de la ressource en eau. C'est parfois même la seule option.

Le dialogue territorial vise à rapprocher des acteurs ayant des intérêts différents ou divergents afin de leur permettre de travailler ensemble pour gérer leur environnement, collaborer dans le lancement d'un projet, régler un conflit... Cette démarche favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun, par l'élaboration d'un diagnostic partagé. Il ne se résume donc pas à un simple échange de points de vue ou d'idées : il doit permettre de co-construire des propositions.



### Distinguer le diagnostic et les solutions

## Les étapes du processus du dialogue territorial

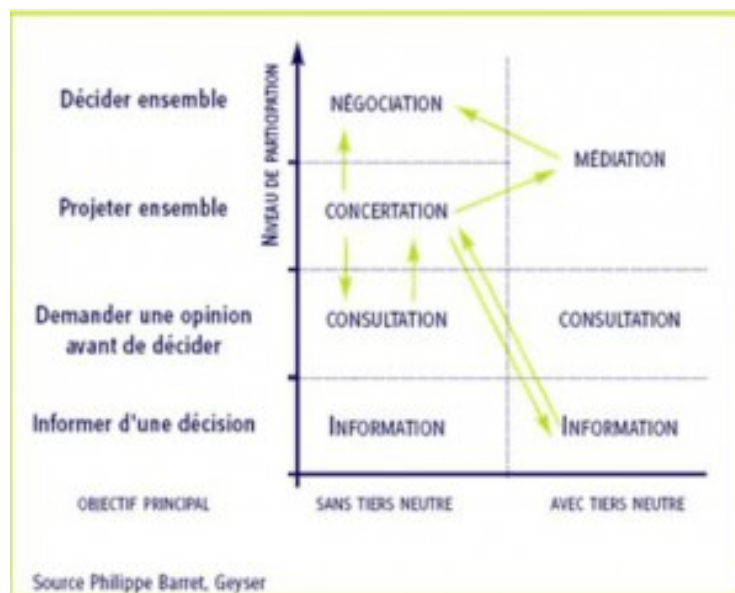


Source : Philippe Barret [Geysler], d'après un schéma de T.Flutak, J.Salzer et J.E.Grésy

« Le dialogue territorial nécessite de bien distinguer le diagnostic et les solutions : le fait de parler des solutions alors que l'on n'a pas été au bout de la compréhension des problèmes est une source fréquente d'échec », explique Philippe Barret, spécialiste des questions de concertation pour la coopérative Dialter. Pour favoriser la compréhension mutuelle, il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs. Il est notamment impossible de ne pas associer les décideurs, qui doivent être présents dans les différentes phases : information, consultation, concertation et négociation.

Mais, comme le montrent les retours d'expériences, il n'est pas nécessairement pertinent de faire participer tous les acteurs à toutes les phases. « Les animateurs de l'Agence de l'eau ont expérimenté une réunion où seuls des agriculteurs étaient présents, explique Stéphanie Besson, chargée d'études captages prioritaires-pesticides à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'objectif était de définir un socle commun minimal et qui ne pouvait pas être remis en cause par le comité de pilotage. Cela a permis d'avancer plus rapidement dans le reste du processus. »

## La posture de l'animateur



Source Philippe Barret, Geysler

« Pour mener à bien cette démarche, il faut également fixer un cadre et des instances de dialogue, ajoute Philippe

Barret. *Il faut clarifier dès le départ, les objectifs, le chemin et qui prendra les décisions.* » La posture de l'animateur, sa recherche d'objectivité et de neutralité, est autre un élément déterminant du succès du dialogue territorial. Le médiateur, s'il doit chercher à faire s'exprimer toutes les voix et peut parfois apporter une expertise, ne doit pas prendre part aux décisions ou défendre ses propres intérêts - ou l'intérêt de sa structure - au risque de briser la confiance.

Le dialogue territorial a fait ses preuves, notamment pour débloquer des situations, par exemple dans des projets qui mêlent enjeux agricoles et environnementaux. Dans le cas de la protection de la ressource en eau, le dialogue avec les paysans ou les citoyens est parfois la seule option. « *En matière d'environnement, on ne peut pas aller au-delà des normes légales, améliorer les pratiques, sans impliquer les principaux acteurs concernés,* estime Jean-Eudes Beuret, spécialiste des questions de concertation. *Même pour le respect de certaines règles, lorsqu'il n'y a pas de contrôle ou de sanction, le dialogue s'avère parfois la seule solution.* »

## **Une évaluation difficile**

De même, s'il est impossible de constater une baisse des taux de pesticides ou de nitrates dans l'eau, suite à certaines démarches de concertation, cela ne signifie pas que l'action n'a pas eu d'effet. « *Il arrive que sur des processus qui durent plus de dix ans, on n'observe pas d'amélioration des taux de nitrates dans l'eau, malgré le dialogue et les actions mises en place,* rappelle Jean-Eudes Beuret. *Mais il faut comprendre, que sans cette démarche, cela aurait pu être pire ; c'est ce qu'il se passe par exemple sur la baie de Lannion avec les algues vertes.* » Ces constats amènent à poser différemment la question de l'évaluation des démarches de dialogue territorial pour identifier en priorité des méthodes, outils ou approches, qui permettent d'obtenir les meilleurs résultats.